

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du vendredi 22 mars 2019 à 18h30

Les adhérents du Tennis Club de Clamart se sont réunis en Assemblée Générale, à la Maison des Sports de Clamart, en présence de Jean-Didier BERGER, Maire de Clamart, d'Yves COSCAS, Adjoint au Maire chargé des associations, et de Sally RIBEIRO, Adjointe au Maire chargée des sports.

La feuille de présence «émargée par chaque personne permet de constater que 79 adhérents sont présents ou représentés. Le quorum n'est pas atteint.

Les membres présents ou représentés décident, par un vote à l'unanimité, que l'Assemblée Générale peut valablement être tenue (art. 23 des statuts du Tennis Club de Clamart).

L'Assemblée constitue un Bureau en nommant :

- Président de séance : Morgan OLIVIERO
- Secrétaire : Fabrice ZANELLI

Chacun des membres du Bureau ci-dessus désigné est élu à l'unanimité des votes exprimés des adhérents présents et représentés.

Intervention de Jean-Didier Berger, Maire de Clamart

Jean-Didier BERGER fait le point sur l'avenir des installations du Club et détaille les travaux qui vont être réalisés par la Mairie :

- avant la rentrée 2019 :
 - . courts 11 et 12 : réparation toiture et pose de spots led
 - . courts 8/9/10 : bulle neuve avec spots led
- en 2020 :
 - . réfection des courts 6 et 7 (quicks), certainement en terre-battue synthétique
- à moyen terme :
 - . travaux d'embellissement à l'intérieur du Club-House

Monsieur le Maire a aussi évoqué le projet Hunebelle avec la construction de 2 courts de tennis extérieurs supplémentaires.

Il serait aussi question de 2 courts de tennis couverts supplémentaires dans les Hauts de Clamart pour offrir des équipements dans les nouvelles constructions qui vont être réalisées.

A l'issue de son discours, le Maire a félicité, par l'intermédiaire de sa capitaine Véronique GUILBERT, l'Equipe +45 ans dames pour son parcours exceptionnel.

.....

Rapport Moral

Le Rapport Moral , présenté par le Président, Morgan OLIVIERO, est annexé à ce compte rendu. Il est adopté à l'unanimité.

Les points abordés :

- excellente année en nombre d'adhérents
- bonne gestion des finances
- équipe pédagogique stabilisée
- poursuite des investissements
- nouveau Secrétaire Général
- installation du système MOJJO
- nouveau site internet
- 1^{er} titre national et européen

Rapport Financier

Le Rapport Financier, annexé au compte rendu, est présenté par le Trésorier, Antoine MATHIAUD.

Il est adopté à l'unanimité.

Les comptes de l'exercice clôturé au 30 septembre 2018, qui font apparaître un résultat excédentaire d'environ 9000 €, sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

Il est soumis ensuite à l'approbation de l'Assemblée une augmentation des cotisations de 0%, liée à la gêne occasionnée par la situation sur les courts couverts et au changement de date de la saison sportive décidé par la FFT.

La non augmentation des cotisations est approuvée à l'unanimité.

Les cours collectifs subiront une augmentation de 1%, conformément à l'augmentation des salaires et du coût de la vie.

Principales évolutions du Club en 2018/2019 (Fabrice ZANELLI)

- une progression des effectifs de &75% par rapport à 2017/2018
- une nouvelle progression remarquable des cours collectifs : + 2,9% tirée par les adultes.

Projet Club (conception Sylvain LEFEBVRE – présentation Thibault CELANT)

- Constat**
- les clubs souffrent
 - 4 millions de pratiquants / seulement 1 million de licenciés
 - vie de club qui disparaît

Le projet - plus attractif

- . structures rénovées
- . plus de terrains
- plus dynamique
 - . plus d'animations et d'évènements
 - . nouveau partenariat pour la restauration
 - . développer le lien social
- plus performant
 - . consolider notre ADN de club formateur
 - . partenariat pour créer un Tennis-Etudes

Interventions diverses

- Kristel MEYER-COCAGNE présente les partenaires du club : Thomas Cook (agence de voyages), Groupe Pro G (agence immobilière), Engie, Côté Court (magasin de sport), Mairie de Clamart.
- Patrick VASSEUR nous informe que la mission de la Table du Club prendra fin au 30 juin 2019. Un nouveau prestataire sera choisit pour offrir un service de qualité.

Election des membres du Comité de Direction (Fabrice ZANELLI)

Ont été élus, pour 3 ans, à l'unanimité :

- les 2 membres du Comité dont le mandat prenait fin au 22 mars 2019 et qui le renouvelaient : Kristel MEYER-COCAGNE et Stéphane TENCER
- le membre du Comité coopté en novembre 2018 : Thibault CELANT
- le nouveau candidat : Pierre JOSSE

Remerciements à Audrey COHEN, Mathilde DIEHL et Antoine LE DONNE, démissionnaires.

Rapport Sportif

Présentation : Fabrice TEJOU

Les points abordés :

- Ligue Ile de France
 - mise en place progressive des fonctionnalités de la Ligue IDF
 - nouveau diplôme CQPET (Educateur Tennis)
 - un nouveau fonctionnement
 - conséquences sportives
- Digitalisation du Club
 - nouveau site internet
 - création d'une application smartphone fédérale puis départementale
 - paiement en ligne ?

-
- Les actions nouvelles de 2018
 - tournée de tournois pendant tous les congés scolaires
 - tournoi « Openado » 13/14 ans
 - sortie de fin d'année Handisport
 - challenge d'hiver Ecole de Tennis
 - Une équipe pédagogique dynamique
 - fin de formation DE pour Magali DERRIEN
 - embauche de Mickaël CHAPELEAU : AMT
 - embauche et formation DE pour Adam DUPRAT
 - préformation CQP ET pour Stacy BRUNER, Dylan ALVES, Raphaël RATSIMANDRESY
 - les membres de l'Equipe Pédagogique
 - La formation au TCC : un nouveau record, 849 élèves en formation
 - 606 jeunes (entre 4 et 18 ans)
 - 193 adultes
 - 50 jeunes au Centre de Compétition
 - Les résultats sportifs : une bonne saison
 - maintien de l'équipe 1 messieurs en Nationale 2
 - maintien de l'équipe 1 dames en Nationale 2
 - l'équipe +45 ans dames championne de France et d'Europe
 - Brigitte CADORET : championne HdS/vice championne de France
 - Sophie ORSINI : championne HdS/1/2 finaliste championnat de France
 - de bons résultats jeunes
 - Du nouveau à venir
 - arrivée de Maxime TEIXEIRA (-15)
 - tenues d'équipes TC Clamart jeunes et adultes
 - nouvelles fonctionnalités MOJJO
 - arrivée du Tennis-Etude en 2018/2019)
 - Les objectifs 2019
 - maintien de nos équipes 1ères en Nationale 2
 - maintien des bons résultats de l'Ecole de Tennis
 - améliorer les conditions de jeu de TOUS
 - renforcer « l'esprit d'équipe » et « l'esprit club »

L'Assemblée s'est terminée par la projection d'une vidéo sur le parcours de notre équipe +45 ans dames et par la remise des trophées et récompenses aux sportifs méritants du club.

Un cocktail de l'amitié a ensuite été servi au Club-House du Tennis.

Morgan OLIVIERO

Président

RAPPORT MORAL

- **Excellente année en nombre d'adhérents**

Nous étions, à la fin de la saison 2017, à 1111 licenciés. Nous avons clôturé l'année 2018 à 1120 licenciés, ce qui représente une augmentation de 0,8%. Nous pouvons être satisfaits de ce résultat compte tenu du contexte général du tennis. En effet, nous sommes passés sous la barre du million de licenciés (985 569 pour être précis) au niveau national, barre franchie depuis les années 80.

- **Bonne gestion des finances**

Dans la continuité des années précédentes, les finances du club sont légèrement excédentaires, malgré notre politique d'investissement. Je remercie le comité et en particulier Antoine Mathiaud, notre trésorier, qui vous détaillera les résultats dans le rapport financier.

- **Equipe pédagogique stabilisée**

Suite au départ en retraite de Dominique Prigent, notre ancien directeur, nous avons fait le choix de promouvoir en interne. Choix qui s'avère payant puisque Fabrice remplit parfaitement son nouveau rôle. Suite à son évolution, nous avons promu Charles Brechet au poste de responsable de la compétition 11/18 ans, et Max Ternat au poste de responsable des équipes. Véronique restant responsable de l'école et de la compétition 6/10 ans.

- **Poursuite des investissements**

Nous avons décidé, en 2017, de refaire le bureau des enseignants et celui de Muriel notre secrétaire, ainsi que de créer le bureau du directeur, ce qui nous paraissait essentiel. Nous avons continué cette politique en rénovant les vestiaires hommes et femmes. Je remercie les membres du comité pour avoir participé à cette tâche parfois difficile. Dans le même temps, une partie de la plomberie et des douches ont été refaites, pour repartir sur une base saine.

Coût total de l'investissement, 25K€, amorti grâce à notre bonne gestion financière.

- **Nouveau secrétaire**

Suite au départ de notre précédente secrétaire Audrey Cohen, nous avons fait appel à monsieur Thibaut Célant. Il est juriste de métier et donc indispensable au bon fonctionnement légal de notre club. Il passe aujourd'hui devant vos suffrages pour devenir membre de comité à part entière.

- **Installation du système MOJJO**

C'est un succès ! Nous avons 15% d'utilisation de plus que la moyenne sur la 1ère année de fonctionnement, mais nous pouvons encore mieux faire. C'est un système qui évolue au quotidien avec de nouvelles fonctions. Nous allons développer plus d'animations autour de cette application. Nous allons continuer ce partenariat pour les saisons à venir.

- **Nouveau site internet**

Grâce à Fabrice Zanelli, nous avons un nouveau site internet, qui fonctionne à merveille. Il est à signaler que ce site n'a connu aucun dysfonctionnement depuis son ouverture. En liaison avec Sylvain Lefebvre, la communication s'est renforcée, grâce notamment à des emails réguliers.

- **1er titre national et européen**

Je vous ai gardé le meilleur pour la fin, puisque notre club a été sacré, pour la première fois de son histoire, champion de France et champion d'Europe dans la catégorie des +45 ans Dames. Un grand bravo à toute l'équipe qui a su porter haut les couleurs de Clamart !

Je vous remercie de votre attention !

RAPPORT FINANCIER

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Compte rendu de gestion 2017/2018

Le résultat constaté au 30 septembre 2018 présente un bénéfice de 8 904 €. Les principales conclusions sont les suivantes :

- L'équilibre entre charges et produits est atteint.
- La trésorerie a été préservée
- Les produits sont en augmentation (+3%)
- Les charges sont également en augmentation (+7%)

Concernant les charges, on observe les mêmes constantes que les années antérieures, pour ce qui concernent les postes les plus importants :

- Le poste salaire et traitements et charges sociales est maîtrisé (+1%), légère augmentation principalement du fait de l'augmentation des cotisations sociales.
- Les charges d'exploitations ont augmenté significativement (+25%), principalement lié aux investissements et animations décidé par le club

Concernant les produits, on observe une tendance à la hausse des cotisations et une tendance à la baisse des subventions

- Le poste cotisation est en augmentation (+7%), principalement dû à l'augmentation du nombre d'adhérents
- En revanche les subventions sont en baisse (-6%), principalement dû à une plus faible dotation des bailleurs hormis la mairie.

Certains investissements et améliorations ont été apportés à la vie du club durant l'exercice 2017/2018, décidé par le nouveau bureau, avec notamment :

- La participation du TCC aux « 75 ans du Club »,
- La fête du Mini-Tennis avec spectacle festif et éducatif
- La sous-traitance de la comptabilité au cabinet Delmas, déjà en charge des fiches de payes
- Les travaux d'amélioration fonctionnelle et esthétique des bureaux des enseignants, du directeur sportif et du secrétariat
- L'installation d'un tout nouveau dispositif d'enregistrement et d'analyse Vidéo « Mojjo » à usage pédagogique et éducatif
- Et enfin la réfection complète des vestiaires hommes et femmes incluant, le mobilier, les sols les murs et surtout les douches.

En conclusion, dans cette année de gestion nous avons :

- Légitimement consenti une légère augmentation des rémunérations des salariés du club, comme nous l'avions fait la saison précédente
- Investi dans des travaux de réorganisation et rénovation des bureaux des professeurs et du secrétariat et des vestiaires sur l'exercice 2017/2018
- Procédé à la capitalisation partielle des futures primes de départ en retraite, à hauteur de 6 500 € annuels.
- Je rappelle que ces primes de départs légales sont proportionnelles à l'ancienneté des salariés au moment de leur départ. Nos estimations jusqu'en 2025 nous imposent de provisionner 6 500 € annuels pour couvrir l'ensemble des primes à payer à cet horizon.

Comme chaque année, la gestion est réalisée, avec pour objectifs principaux :

- Satisfaire l'ensemble des adhérents dans un cadre agréable et confortable pour la pratique de leur sport
- Préserver les disponibilités financières suffisantes pour assurer les besoins de fonctionnement
- Maintenir et garantir le niveau d'emploi des enseignants
- Anticiper les éventuelles diminutions des niveaux de subventions et/ou le nombre d'adhérents.

Ces objectifs ont donc été atteints pour cet exercice 2017/2018.